

Qualimarine accompagne la filière aluminium

PAR STÉPHANIE DREUX-LAISNÉ

INTERVIEW

MÉLANIE GRAMMATICOPOULOS

Déléguée générale de l'ADAL

(Association pour le Développement de l'Aluminium Anodisé ou Laqué)



Mélanie Grammaticopoulos, Déléguée Générale de l'ADAL © Adal

Qualimarine est l'emblème du combat contre la corrosion. Après des années de recherche scientifique et technique, Qualimarine a permis de préserver l'aluminium laqué des risques de corrosion. En apportant cette sérénité à la filière, la certification Qualimarine, devenue une marque, s'est rapidement imposée comme la solution de protection du marché pour les ouvrages aluminium. Aujourd'hui, Qualimarine va plus loin dans son degré d'exigence afin d'accompagner les acteurs de la filière dans une démarche de décarbonation des menuiseries.

Créée en 1965, l'Association pour le Développement de l'Aluminium Anodisé ou Laqué (ADAL) s'attache à garantir et à promouvoir la qualité du traitement de surface des produits en aluminium.

Couvrant un large périmètre puisque compétent en France métropolitaine, Outre-Mer, et dans une partie de l'Europe et de l'Afrique du Nord,

l'ADAL délivre trois certifications sous accréditation COFRAC : Qualilaquage, Qualanod, mais surtout la marque Qualimarine, considérée aujourd'hui comme la référence de la qualité des produits en aluminium thermolaqués.

Rencontre avec Mélanie Grammaticopoulos, Déléguée générale.

ADAL a mené une étude technique importante, pouvez-vous nous expliquer son aboutissement ?

Mélanie Grammaticopoulos : Au terme de trois années d'études techniques et scientifiques, ADAL, via sa marque Qualimarine est en mesure depuis le 1er janvier 2023 d'accompagner les acteurs de la filière aluminium dans leurs préoccupations relatives à l'économie circulaire. Cette étude visait à tester les nouvelles solutions qui arrivent sur le marché pour en garantir les performances selon un degré d'exigence le plus élevé. Nous avons ainsi relevé le niveau de performances en sollicitant la matière à des atmosphères très agressives, des durées d'exposition beaucoup plus importantes qu'auparavant en réalisant, entre autres, des essais de corrosion accélérés passant de 1000 heures d'exposition à 1440 heures.

Cette démarche conforte notre volonté d'accompagner les acteurs de la filière aluminium dans la qualification des performances des nouveaux matériaux afin de certifier la qualité des alliages qu'ils soient primaires, recyclés issus des chutes de production ou recyclés à partir de produits en fin de vie dans le cadre d'une économie circulaire. Les traitements chimiques utilisés par les industriels certifiés sont indispensables à ce cercle vertueux. Nous prenons notre part de responsabilité pour garantir une mise sur le marché de produits durables et responsables.

Au-delà de la valorisation de l'ensemble des procédés de fabrication des professionnels de l'aluminium anodisé et thermolaqué, l'ADAL entend réaffirmer sa volonté d'être un apporteur de solutions techniques pour la filière aluminium. Extrudeurs, gammistes, fabricants, applicateurs, fournisseurs de peinture en poudre et de produits chimiques... nous représentons l'ensemble des métiers de la filière et sommes ainsi très proches du marché. Notre force est d'en connaître les attentes et les exigences. C'est la raison pour laquelle la marque Qualimarine fait évoluer ces exigences pour permettre aux



industriels d'être en totale adéquation avec l'ensemble des contraintes du marché. Grâce à ce degré d'exigence augmenté et des performances améliorées, nous accompagnons les acteurs de la filière vers une transition bas carbone. Référence du marché aluminium depuis 20 ans, Qualimarine est présent à chacune des étapes de production, garantissant la qualité des alliages d'aluminium, la performance des produits peints et leur facilité de mise en œuvre. Le principe de Qualimarine : valoriser l'aluminium laqué en renforçant sa performance anticorrosion et sa tenue dans le temps quels que soient les types d'exposition et d'atmosphères, même les plus agressives. Nous évoluons à l'unisson de la filière aluminium en prenant en compte des nouveaux enjeux environnementaux, des nouveaux matériaux et des nouvelles contraintes qui en découlent.

Combien ADAL compte-t-elle d'adhérents en 2023 ?

Mélanie Grammaticopoulos : Nous comptons aujourd'hui 60 adhérents et ce chiffre est en permanente augmentation. L'association regroupe des acteurs de toute la filière aluminium : organisations professionnelles (SNFA, UITA...), fabricants de peintures en poudre (Akzo Nobel, Axalta...), fabricants de produits chimiques (Henkel, Chemetall...), et exploitations de traitement de surface. Tous les laqueurs et anodiseurs

certifiés sont présents : les experts de la sous-traitance (groupe Émeraude, Coloralu...), mais également tous les applicateurs intégrés, qu'ils soient extrudeurs (Hydro, Constellium...), gammistes (Profils Systèmes, Installux...) ou encore fabricants industriels (Cetih, K-Line...).

Depuis plusieurs années, la marque Qualimarine s'exporte. Plus de 90% des produits aluminium français bénéficie de la certification Qualimarine et nous sommes de plus en plus présents sur les marchés étrangers. Notre objectif est de devenir un standard en Europe car Qualimarine dispose d'un niveau d'exigence unique comparé à celui des différents pays européens.